



Mirova Green Impact Private Equity

CAPITAL INVESTISSEMENT À IMPACT | Fonds illiquide de long terme



Communication publicitaire à destination exclusive des investisseurs éligibles tels que définis par le règlement du fonds. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Le FCPR (Fonds Commun de Placement à Risques) **Mirova Green Impact Private Equity (MGIFE)** géré par Natixis Investment Managers International est un FIA (Fonds d'Investissement Alternatif) agréé par l'AMF depuis le 19 août 2022 - Fonds commun à risques nourricier dont jusqu'à 100 % de l'actif net peut être investi dans Mirova Environment Acceleration Capital. **Mirova Environment Acceleration Capital (MEAC)** est une Société de Libre Partenariat (SLP) de droit français (FPS, FIA) composée de plusieurs compartiments distincts, ouverte à de nouvelles souscriptions aux investisseurs éligibles tels que définis par le règlement du fonds. Mirova est la société de gestion. L'approbation de l'autorité de surveillance n'est pas requise pour ce fonds. **Ce fonds n'offre pas de liquidité : aucun rachat n'est possible jusqu'à la liquidation finale du fonds soit pendant 10 ans (auquel peut s'ajouter une période de prorogation éventuelle de 2 ans). Veuillez-vous reporter au document réglementaire du fonds (Limited Partnership Agreement) avant de prendre toute décision d'investissement finale.** Le fonds MGIFE est destiné exclusivement aux investisseurs éligibles tels que définis par le règlement du fonds, à des clients professionnels au sens de la Directive MIF et à des investisseurs individuels qui ont une connaissance et/ou une expérience de ces types de produits, **qui ont obtenu des conseils appropriés en investissement et qui ont la capacité de supporter les pertes à la hauteur du montant investi dans le Fonds, celui-ci présentant un risque de perte en capital. Le Fonds ne conviendra pas aux investisseurs individuels incapables de supporter un tel investissement illiquide à long terme.** L'investisseur est seul responsable pour déterminer s'il a rempli les conditions d'éligibilité du 150-0 A, III et 163 quinquies B du Code Général des Impôts. Les souscripteurs doivent prendre tous conseils utiles auprès d'un professionnel qualifié sur les incidences d'un investissement, la Société de Gestion ne pouvant à ce titre encourir de responsabilité.

Mirova Green Impact Private Equity

- **Un FCPR nourricier** géré par Natixis Investment Managers International, investi dans son compartiment maître MEAC2 géré par Mirova.
- **Une stratégie de private equity¹ qui investit, par le biais du compartiment maître, dans des entreprises en croissance, porteuses de solutions et technologies environnementales jugées novatrices en Europe** (et jusqu'à 20% hors Europe).
- **Une approche multithématique et un impact fort alignés sur les Objectifs de Développement Durable².**
- **Un profil rendement/risque jugé attractif** : selon Mirova, les entreprises qui résolvent des problèmes clés de développement durable offriront de meilleurs rendements³.
- **L'accès à un écosystème unique dédié à l'impact et aux actifs non cotés** : Mirova est une entreprise à mission⁴, labellisée B-Corp⁵ avec plus de 4,3 Mds€ d'encours sous gestion en actifs non cotés⁶.

Des défis environnementaux à relever

Le monde est confronté à des **défis environnementaux urgents, globaux et interconnectés** : réchauffement climatique, pollution de l'air, de l'eau et des sols, exploitation non durable des ressources, gestion des déchets, insécurité en matière d'alimentation et d'eau, déforestation, disparition de la biodiversité, etc.

Des solutions existent

De nombreuses solutions environnementales existent, mais elles ont besoin de financements pour être déployées à plus grande échelle et devenir des modèles économiques durables et reproductibles.

C'est la raison d'être de ce fonds : **investir, au travers de son compartiment maître, dans des solutions technologiques éprouvées et rentables (ou proches de l'être), selon nous, qui apportent une réponse concrète aux problématiques environnementales.**

Les entreprises et solutions que nous ciblons

- Des entreprises ayant un modèle d'affaire traitant directement au moins un des Objectifs de Développement Durable ciblés (3, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 14 et 15)⁷.
- Des solutions et technologies innovantes éprouvées.
- Des entreprises qui mettent ou souhaitent mettre en œuvre des normes ESG⁸ jugées rigoureuses.
- Des entreprises ayant, selon nous, un modèle d'affaire robuste et rentable ou sur le point de l'être.
- Des tours de table de type « Capital Accélération » pour fournir du capital à des entreprises en phase de croissance.

Exemples d'investissements en portefeuille⁹



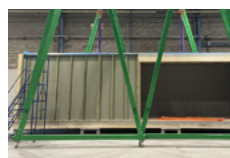
OMBREA :

Systèmes d'ombrage photovoltaïques connectés pour les cultures.



TALLANO :

Système pionnier de capture des particules fines émises lors du freinage de véhicules (automobiles, camions, trains, métro...).



VESTACK :

Société de technologie spécialisée dans la conception et construction de bâtiments bas-carbone.



AGRONUTRIS :

Production de protéines et d'huiles à partir d'insectes, pour l'alimentation des poissons et des animaux domestiques.

5 THÈMES D'INVESTISSEMENT



Villes durables



Économie circulaire



Énergies propres



Agri-Agro Technologies



Ressources naturelles

(1) Le private equity ou capital investissement se définit comme la prise de participations en capital dans des entreprises non cotées. (2) Les objectifs de développement durable (ODD) sont les 17 priorités définies par l'Organisation des Nations Unies pour un développement économique et social, soucieux de respecter les populations et la planète. Pour en savoir plus : <https://sdgs.un.org/>. (3) Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova à la date du présent document. (4) Pour plus d'informations : www.entreprisesamission.com. (5) Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. L'objectif de B Corp est de certifier les entreprises qui intègrent dans leur modèle d'affaire et dans leurs opérations des objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux. Pour en savoir plus : www.bcorporation.net/about-b-corps/. (6) Source : Mirova, données à fin Septembre 2022. (7) Objectifs de Développement Durable (ODD) N°3 - Bonne santé et bien-être, ODD 6 - Eau propre et assainissement, ODD 7 - Énergie propre et d'un coût abordable, ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructure, ODD 11 - Villes et communautés durables, ODD 12 - Consommation et production responsables, ODD 13 - Lutte contre les changements climatiques, ODD 14 - Vie aquatique, ODD 15 - Vie terrestre. (8) Environnement Social Gouvernance. (9) Le FCPR Mirova Green Impact Private Equity est un nourricier et n'investit pas en direct. Il s'agit des investissements réalisés par son fonds maître MEAC2.



NATIXIS
INVESTMENT MANAGERS

Mirova, pionnier de l'investissement durable

Mirova est une société de gestion à mission et certifiée B-corp, uniquement dédiée à l'investissement responsable. Elle développe des solutions innovantes permettant d'accélérer la transformation de l'économie vers un modèle plus durable, afin d'offrir à ses clients sens et recherche de performance.

Pour plus d'informations sur la politique ESG et la politique de vote par procuration et d'engagement cliquez sur le lien suivant : www.mirova.com.

AVERTISSEMENT

Mirova Green Impact Private Equity est un FCPR nourricier géré par Natixis Investment Managers International (NIMI) qui investit dans le compartiment MEAC2 de la SLP Mirova Environment Acceleration Capital (MEAC) gérée par Mirova.

1. Liquidité du compartiment :

Ce fonds n'offre pas de liquidité, c'est-à-dire qu'aucun rachat n'est possible jusqu'à la liquidation finale du fonds (sauf cas de déblocage exceptionnel prévu au règlement), soit pendant 10 ans (auquel peut s'ajouter une période de prorogation éventuelle du fonds de 2 ans) et il est soumis à un risque de perte en capital qui peut représenter la totalité du montant investi.

L'investisseur de détail qui peut investir dans le Fonds est exclusivement celui qui répond aux critères suivants :

avoir obtenu un conseil en investissement adapté sur la pertinence de son investissement dans le Fonds eu égard à ses connaissances et son expérience, à sa situation financière et à ses objectifs d'investissement,

avoir la capacité à faire face au risque de perte de la totalité du montant investi et, Ce produit est susceptible de ne pas convenir pour des investisseurs de détail incapables de maintenir un engagement à long terme et illiquide de ce type.

2. Format nourricier*

Ce fonds, géré par NIMI, est un fonds nourricier du compartiment MEAC2 : il est investi en permanence en actions MB1 de MEAC2, au maximum à 10% (pouvant être porté à 20% en cas de situations exceptionnelles de marché) en liquidité, et en contrat financier. L'allocation initiale envisagée est d'un investissement de 92% dans le fonds maître et de 8% en liquidité.

* Un Fonds nourricier est un Fonds investi au minimum à 85 % dans un seul autre Fonds qui prend alors la qualification de Fonds maître. Sa performance sera inférieure à celle de son Fonds maître en raison de ses propres frais de gestion.

3. Risque fiscal

L'investisseur est seul responsable pour déterminer s'il a rempli les conditions d'éligibilité du 150-0 A, III et 163 quinquies B du Code Général des Impôts. Les souscripteurs doivent prendre tous conseils utiles auprès d'un professionnel qualifié sur les incidences d'un investissement, la Société de Gestion ne pouvant à ce titre encourir de responsabilité. L'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. De plus, cela dépendra du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

CARACTÉRISTIQUES CLÉS DU FONDS

MIROVA GREEN IMPACT PRIVATE EQUITY (nourricier de MEAC2)	
Forme juridique	Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) qui relève de la catégorie des Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) et respectant les exigences du quota fiscal Français (150-0 A, III et 163 quinquies B). Le fonds est un nourricier du compartiment MEAC2 de la SLP Mirova Environment Acceleration Capital.
Classification SFDR ⁽¹⁰⁾	Article 9 – Le fonds maître a un objectif d'investissement durable
Taille cible	[50M€]
Société de gestion	Natixis Investment Managers International pour le fonds nourricier
Principaux critères d'investissement	Le fonds nourricier est investi en permanence dans son maître MEAC2 et peut détenir à titre accessoire 10% maximum de liquidité en conditions normales de marché. <i>Pour rappel, MEAC2 investit dans toutes les opportunités d'investissement sur la base des critères suivants : Capital de croissance / Approche opportuniste minoritaire, co-investissement, secondaire et majoritaire / Investissement en equity 5-30M€ / Capitalisation 20-400M€</i>
Terme	10 ans (+2 années de prolongation possibles) à compter de la date de création du fonds
Période d'investissement	5 ans à compter du dernier closing
Tirages investisseurs	Un appel de fonds unique au moment de la souscription
Rendement cible	Les performances passées ou cibles ne préjugent pas des performances futures. 9.27% net
Fréquence de la valeur liquidative (VL)	Semestrielle, avec VL Technique bimensuelle
Type de parts	A – Retail – Ce fonds est également éligible à l'assurance-vie.
Ticket minimum	10K€
Droit d'entrée	3% max.
Frais de gestion (directs et indirects)	Frais directs : 0.32% de frais de fonctionnement et gestion pour le FCPR. Frais indirects 2.75% maximum.
Blocage de rachats des parts	Pendant toute la durée de vie du fonds. Aucune liquidité n'est assurée sauf en cas d'événements exceptionnels
Sortie possible en cas d'événements exceptionnels	Décès, licenciement ou invalidité
Carried interest / frais de performance	Le fonds maître charge une commission de performance de 20% au dessus de 6% de taux de Rendement Interne réalisé ; dont 50% soumis à la réalisation d'objectif d'impact
Mesure de l'impact	Au niveau du fonds maître : mesure détaillée des impacts au moment de l'investissement et pendant toute la durée de détention – Indicateurs personnalisés pour chaque investissement et définition d'un business plan d'impact pour évaluer la contribution du fonds
Utilisation de dérivés	Pour la gestion de la liquidité et dans la limite de 10%, le Fonds nourricier pourra conclure des contrats d'échange et/ou contracter des transactions de vente à terme
Autres informations	Dépositaire : CACEIS Bank France. Auditeur : KPMG. Conseil juridique : CMS Francis Lefebvre

PROFIL DE RISQUE DU FONDS

En tant que nourricier, Mirova Green Impact Private Equity présente notamment les mêmes risques que son fonds maître MEAC2 : risques de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque d'évaluation, risque de contrepartie, de liquidité, risque de durabilité, risque ESG, risque pays, risque opérationnel, risque réglementaire, risque de devise, risque de crédit, risque de change, risque de taux, risque lié à la stratégie d'investissement, risque fiscal. En complément, MGIPE présente les risques complémentaires suivants : investissement dans le fonds maître, risque lié aux personnes clés, risque lié aux performances passées, risque lié aux conséquences fiscales, réglementation applicable. Pour une description plus complète des risques, se référer au Document d'Informations Clés, disponible sur le site internet de Mirova.

Indicateur de risque et de rendement : 1 2 3 4 5 6 7

L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. Le niveau de l'indicateur de risque et de rendement est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

(10) Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Reporting » (SFDR) vise à fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers, à travers la fourniture d'informations en matière de durabilité sur les produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité). Un produit classifié Article 9 indique un objectif d'investissement durable.



MENTIONS LEGALES MIROVA

Les informations contenues dans cette présentation sont destinées exclusivement aux investisseurs éligibles tels que définis par le règlement du fonds (les Destinataires). Cette présentation n'a pas vocation à être distribuée, possédée ou remise à des personnes autres que les Destinataires. Si tel n'est pas le cas et si vous receviez cette présentation et/ou toute pièce jointe par erreur, merci de le(s) détruire et de le signaler immédiatement Natixis Investment Managers International. Cette présentation ne constitue aucunement, en tout ou partie, et ne saurait être interprétée comme constituant en tout ou partie, une proposition, une offre ou autre sollicitation en vue de vendre toute part du fonds dans toute juridiction.

Le FCPR (Fonds Commun de Placement à Risques) Mirova Green Impact Private Equity (MGIPPE) géré par Natixis Investment Managers International est un FIA (Fonds d'Investissement Alternatif) - Fonds commun à risques nourricier dont jusqu'à 100 % de l'actif net peut être investi dans Mirova Environment Acceleration Capital. Mirova Environment Acceleration Capital est une Société de Libre Partenariat (SLP), de droit français (FPS, FIA), composée de plusieurs compartiments distincts, ouverte à de nouvelles souscriptions aux investisseurs éligibles tels que définis par le règlement du fonds. Mirova est la société de gestion. L'approbation de l'autorité de surveillance n'est pas requise pour ce fonds.

Le règlement du fonds constitue la source d'information sur ce fonds. Ils contiennent des informations importantes relatives à ses objectifs d'investissements, sa stratégie pour atteindre ces objectifs, ainsi que les principaux risques relatifs à tout investissement dans ce fonds. Ils contiennent également l'information relative aux commissions, frais et les performances historiques du fonds. Ce fonds présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne constituent en aucun cas une garantie ou un indicateur fiable de la performance actuelle ou future. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion et de fonctionnement incluant des commissions et des droits de garde.

Cette présentation est un document non contractuel à caractère purement informatif. Cette présentation et son contenu ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par les fonds gérés par la société de gestion Natixis Investment Managers International. Les services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique d'un destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans cette présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

L'information contenue dans ce document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Bien que Natixis Investment Managers International ait pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier que les informations contenues dans cette présentation sont issues de sources fiables, plusieurs de ces informations sont issues de sources publiques et/ou ont été fournies ou préparées par des tiers. Natixis Investment Managers International ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Ces informations prospectives reflètent les opinions actuelles par rapport à des événements et circonstances actuelles et futures et ne sont pas une garantie de Mirova concernant la performance future des fonds. Ils sont assujettis à des risques, incertitudes et hypothèses, en ce compris ceux relatifs à l'évolution des affaires, des marchés, des taux de change, des taux d'intérêts, des conditions économiques, financières, politiques et juridiques, ainsi que les autres risques inhérents à l'activité des fonds. En raison de ces divers incertitudes et risques, les résultats réels peuvent différer substantiellement des informations contenues dans les informations prospectives. Toutes informations financières notamment sur les prix, marges ou rentabilités sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, sans préavis, notamment en fonction des conditions de marché. Natixis Investment Managers International ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Natixis Investment Managers International. Il ne saurait être transmis à quiconque sans l'accord préalable et écrit de Natixis Investment Managers International. De même, toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'accord préalable et écrit de Natixis Investment Managers International. La distribution, possession ou la remise de cette présentation dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

La politique de vote et d'engagement de Natixis Investment Managers International ainsi que les codes de transparence sont disponibles sur son site Web : www.im.natixis.com. Document non contractuel, rédigé en Décembre 2022

MENTIONS LEGALES NIMI

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

Pour obtenir un résumé des droits de l'investisseur dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section documentation juridique du site Internet (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents). Natixis Investment Managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable.

En France : le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 59 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur(s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie. Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire. Natixis Investment Managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fond conformément à la législation applicable.

MIROVA

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme
RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 - Paris
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société anonyme
RCS Paris 453 952 681
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme
RCS Paris 329450738 Agrément AMF n° GP 90-009
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Natixis Investment Managers International est un affilié de
Natixis Investment Managers.